Par arrêté préfectoral, en date du 11 décembre 2024, Réussir le Périgord est habilité officiellement à publier, pour l'année 2025 sur l'ensemble du département de la Dordogne, les annonces légales et judiciaires, les appels de candidature des Safer.
Par arrêté ministériel du 16 décembre 2024, le tarif d'un caractère des annonces légales est fixé pour l'année 2025 à 0,187 euro HT.
Les règles de présentation sont celles prévues dans l'arrêté ministériel du 25 juillet 2014.
Tél. 05 53 08 81 83 - Fax : 05 53 09 55 60 - info@nouvelleaquitaine-legales.com

Au 1er janvier 2025, le tarif forfaitaire des annonces légales est établi comme suit (HT) :

CONSTITUTION		**MODIFICATION**	
Société anonyme (SA)	395 €	FORFAIT 1 (transfert de siège social, mouvement des dirigeants ou d'administrateur, nomination/cessation de fonction, de commissaire aux comptes, prorogation ou réduction de la durée)	108 €
Société par actions simplifiée (SAS)	197 €		
Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)	141 €		
Société en nom collectif (SNC)	218 €		
SARL, SELARL, Scop	147 €		
EURL, SELARLU	123 €		
Société civile (Gaec, EARL, GFA, SCEA, SCM, SCP, Cuma, Sisa)	220 €	FORFAIT 2 (modification de capital social, mouvement sur l'activité ou l'objet social)	135 €
Société civile immobilière (SCI)	189 €		
DISSOLUTION			
Ouverture	152 €	FORFAIT 3 (modification de la dénomination, modification de la forme juridique, mouvement d'asssocié / cession de parts sociales)	197 €
Clôture	110 €		
NON-DISSOLUTION	82 €	**CHANGEMENT DE NOM PATRONYMIQUE**	57 €

AUTO ELECTRICITE DU PERIGORD 24

SARL au capital de 500€
51 route des écluses 24110 Montrem
RCS Périgueux en cours

Avis de constitution

Par acte SSP du 24/04/2025, il a été constitué une SARL dénommée : **AUTO ELECTRICITE DU PERIGORD 24**
Sigle : AEP 24
Siège social : 51 route des écluses 24110 Montrem
Capital : 500 euros.
Objet : Achat, vente, réparations et commissions de matériel accessoires pour véhicules terrestre.
Durée : 99 ans.
Gérance : M Christophe RUAULT de BEAULIEU demeurant 578 impasse de la Font Froide 24110 Saint-Aquilin.
Immatriculation : RCS de Périgueux.
Pour avis, la gérance

Avis rectificatif

Rectificatif de l'annonce légale parue dans le journal Réussir le Périgord en date du 2 mai 2025 concernant l'avis de constitution de la SAS UN AIR DE FAMILLE.
Il fallait lire : Directeur général : M. Cédric Abraham demeurant 10 route du Cantonnier 24380 Fouleix.

Périgueux
Tél. 05.53.08.08.51

SAS SODIGEL QUERCY GEL au capital de 450 000 euros Siège social : 50, Route de Ribérac, 24650 CHANCELADE - 309 287 019 RCS PERIGUEUX
Le 30/04/2025, l'AGO des associés a décidé, à compter du même jour, pour une durée illimitée, de nommer en qualité de Présidente, la SAS C3S siège social 17 Chemin du Chambon 24650 CHANCELADE (942 146 671 RCS PERIGUEUX) en remplacement de M. Stéphane ROCHE demeurant 29 rue des Ateliers 24000 PERIGUEUX, démissionnaire, et en qualité de Directeurs Généraux, la SAS J3R siège social 50 route de Ribérac 24650 CHANCELADE 942 291 501 RCS PERIGUEUX et M. Stéphane ROCHE.

Nous rappelons à nos annonceurs que, conformément aux articles 1200, 1202, 1203 et 1222 du Code civil, les rédacteurs d'actes, agissant en tant que mandataires, s'engagent à suppléer leur client défaillant.

FORMATION

GROUPAMA

Les gestes qui sauvent

Groupama propose des formations gratuites aux gestes qui sauvent pour les parents accompagnés de leurs enfants.
Reconnaître un arrêt cardiaque, savoir réagir en cas d'étouffement, de malaise, de noyade autant de situations qui peuvent arriver n'importe quand et pour lesquelles on doit pouvoir compter sur n'importe qui - même les plus jeunes !
Groupama Centre-Atlantique s'inscrit dans une démarche citoyenne, afin de former les enfants à partir de 10 ans accompagnés de leurs parents aux gestes qui sauvent, grâce à des formations en présentiel entièrement gratuites. À la fin de cette formation, une attestation sera remise aux nouveaux citoyens-sauveteurs.
Rendez-vous mercredi 4 juin sur le site de Boulazac de Groupama.
Pour s'inscrire : https://www.groupama.fr/regions/centre-atlantique/gestes-qui-sauvent/
Ces sessions sont entièrement gratuites et ouvertes à tous à partir de l'âge de 10 ans. Les personnes sans enfants sont également les bienvenues.
Trois sessions sont ouvertes mercredi 4 juin : de 10 h à 12 h, de 13 h 30 à 15 h 30 et de 16 h à 18 h.
Parking gratuit.

Rédigez vos annonces légales sur
nouvelleaquitaine-legales.com
SIMPLE - RAPIDE - EFFICACE
DEVIS ET ATTESTATION IMMÉDIATS
VERSION WEB
www.reussirleperigord.fr
VERSION PAPIER
Réussir le Périgord
Une question, une aide en ligne : Sandrine au 05 33 09 52 27

Maître CAROLINE LORIOT-CHEYRON, notaire au sein de la Société civile professionnelle "CAROLINE LORIOT-CHEYRON & ADÈLE CHEMINADE", Titulaire d'offices notariaux à Limoges (87000) 2, Cité de l'Amphithéâtre et à Saint-Junien (87200), 27, Avenue Henri Barbusse

Légataire universel

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION
Article1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 3 février 2020, Madame Angèle BRANDY, en son vivant retraitée, demeurant à Nontron (24300), 1 place de l'Eglise
Née à Milhaguet (87440), le 10 octobre 1930.
Veuve de Monsieur Georges Marius SOULT et non remariée.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à Périgueux (24000) (France), le 25 octobre 2023.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Caroline LORIOT-CHEYRON, notaire au sein de la Société civile professionnelle "Caroline LORIOT-CHEYRON & Adèle CHEMINADE", titulaire d'offices notariaux à limoges (87000) 2, Cité de l'Amphithéâtre et à Saint-Junien (87200), 27 avenue Henri Barbusse, le 27 février 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Caroline LORIOT-CHEYRON, notaire à Limoges, référence CRPCEN : 87079, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de Périgueux de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

COMMUNE DE SIGOULES-ET-FLAUGEAC

Avis d'enquête publique

Par arrêté n°2025-035 du 07 avril 2025, M. le Maire de la commune de Sigoulès-et-Flaugeac a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au recensement des chemins ruraux situés sur le territoire de la commune de Sigoulès-et-Flaugeac.
M. Jean-Luc GUILLAUMEAU est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.
L'enquête se déroulera à la mairie de Sigoulès-et-Flaugeac du lundi 12 mai 2025 à 9h au lundi 26 mai 2025 à 17h aux heures d'ouverture de la mairie, soit les :
- lundis de 09h à 12h
- mardis de 09h à 12h et de 14h à 18h
- mercredis de 09h à 12h
- jeudis de 09h à 12h
- vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le commissaire-enquêteur recevra le public pour recueillir ses observations à la salle de Justice et de Paix (à côté de la mairie), le lundi 12 mai de 9h à 12h et le lundi 26 mai de 14h à 17h.
Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront déposées à la mairie de Sigoulès-et-Flaugeac afin que chacun puisse en prendre connaissance ainsi que sur le site internet de la commune de Sigoulès-et-Flaugeac :
https://sigoules-et-flaugeac.fr
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le recensement des chemins ruraux situés sur la commune de Sigoulès-et-Flaugeac pourront être consignées sur le registre d'enquête ou adressées au commissaire-enquêteur par voie postale à l'adresse de la mairie : Mairie de Sigoulès-et-Flaugeac - Commissaire Enquêteur - BP9 - 40 Route d'Uffer 24240 Sigoulès-et-Flaugeac.
Pendant la durée de l'enquête, le public pourra également adresser ses observations au commissaire-enquêteur par voie électronique à l'adresse suivante :
s.general@sigoules-et-flaugeac.fr
Le maire, Jean-Louis Dessalles

Clôture de liquidation

Lors de l'AGEX du 31/10/2024, les associés de la Société à responsabilité limitée HOTEL CLEMENT V au capital variable de 4 000 €, en liquidation, sise 24170 Belvès - 15 rue Jacques Manchotte, RCS Bergerac 489.678.995, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, procédé à la décharge de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés auprès du greffe du RCS de Bergerac.
Le liquidateur

Par acte SSP 30/04/2025, enregistré à SPFE Périgueux, 02/05/2025 dossier 2025 00018899, référence 2404P01 2025 A 00602, vendeur : SARL AU VIEUX FOURNIL, capital 20 000 €, 2 rue de Juillet 24290 Montignac-Lascaux, RCS Périgueux 753.932.813 ; acquéreur : SAS TERRE ET LEVAIN, capital 10 000 €, 2 rue de Juillet 24290 Montignac-Lascaux, RCS Périgueux 942.590.696 ; fonds : boulangerie-pâtisserie 2 rue de Juillet 24290 Montignac-Lascaux ; prix : 150 000 € non compris les marchandises ; prise de possession 01/05/2025 ; les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière publication légale à l'adresse du fonds cédé.

SCI L'AVENIR

Société civile immobilière
Au capital de 1 000 €
Siège social : 2 Place Sainte Marthe - Sainte Alvère
24510 VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU
923 572 002 RCS BERGERAC

Avis de modification

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 avril 2025 a pris acte de la démission de Mme Tatiana CANNES de ses fonctions de co-gérante à compter du 10 avril 2025 et décidé de nommer en remplacement M. Cédrick CHEREL, demeurant 155 chemin du Lierre 24510 VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU pour une durée non limitée.
Pour avis

LA PLUME DU PERIGORD NOIR

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 7 680 euros
Siège social : Place Marc Busson, Chambre d'Agriculture
24200 Sarlat-la-Canéda
Siège de liquidation : Place Marc Busson, Chambre d'Agriculture
24200 Sarlat-la-Canéda
RCS Bergerac 880 325 840

L'assemblée générale ordinaire réunie le 31 décembre 2024 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Bernard MAZET, demeurant Fages 24590 Saint-Geniès, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bergerac, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis, le liquidateur

Périgueux
Tél. 05.53.08.08.51

SARL «TAXI SAINT-ASTIER»

Au capital de 3 000 euros
912 098 217 RCS PERIGUEUX

Par décision du 01.02.2025, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 534 route des Moissons, 24110 LEGUILLAC DE L'AUCHE au 4 Résidence Beauséjour 24110 GRIGNOLS.

ALEGRIA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 €
Siège social : 313 route de Pechantouny
24260 ST CHAMASSY
821 548 302 RCS BERGERAC

Modification de l'objet social

Aux termes d'une délibération en date du 22 avril 2025 l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de supprimer de l'objet social les activités de promoteur-constructeur, marchands de biens, l'achat et la vente de biens immobiliers propres, la rénovation de terres et terrains et la création de lotissements avec ou sans viabilisation et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis,

SOLIMA

EURL au capital de 7 622, 45 €
Siège social : 8 rue Aubarède
24000 Périgueux
RCS Périgueux 341 623 478

Aux termes de l'AG du 01/01/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 01/01/2024, et sa mise en liquidation.
A été nommé liquidateur M. Francisco LIMA demeurant 8 rue Aubarède 24000 Périgueux avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 8 rue Aubarède 24000 Périgueux, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Périgueux.
Mention en sera faite au RCS de Périgueux.
Pour avis

Publication effectuée en application des articles L 141-1et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

Réf : AS 24 25 0109 01
Descriptif : Parcelles en nature réelle de bois
Nadaillac
81 a 90 ca
F0223 - C0328 - Urbanisme : CN

Réf : AS 24 25 0110 01
Descriptif : Parcelles de terres avec compteur d'irrigation
Coux et Bigaroque-Mouzens
3 ha 11 a 84 ca
C1223 - C1224 - C1262 - C1263 - Urbanisme : A

Réf : AS 24 25 0117 01
Descriptif : Ensemble de terres de qualité variable en majorité labéllisé en bio
Chancelade
10 ha 93 a 00 ca
AV1015 - AV0210 - AV0232 - AV0242 - AV0243 - AV1013 - AV0340 - AV0344 - AV0364 - AV0366 - AV0368 - AV0369 - AV0376 - AV0316 - AV0062 - AV0063 - AV0066 - AV0067 - Urbanisme : A,N
Situation locative : Loué sur toute la surface
Informations complémentaires : La production issue de l'acquisition relève pour tout ou partie de l'agriculture biologique

Réf : AS 24 25 0114 01
Descriptif : Parcelles en nature réelle de pré
Le Fleix
97 a 37 ca
A0190 - A0191 - A1026 - A1027 - Urbanisme : A

Réf : AS 24 25 0119 01
Descriptif : Parcelles comprenant une stabulation, terres, prés et bois.
Le Fleix
26 ha 32 a 94 ca
C0965 - C0967 - C0968 - C0990 - C0991 - C0992 - C0993 - C1016 - C1017 - C1018 - C1029 - C1030 - C1033 - C1038 - C1040 - C1041 - C1042 - C1043 - C1045 - C1046 - C1047 - C1048 - C1371 - C1397 - C1424 - C1425 - C1467 - C1505 - C1674 - C1675 - C1676 - C1745 - C1748 - E0045 - E0057 - E0099 - C0818 - C0819 - C0821 - C0822 - C0824 - C0825 - C0826 - C0829 - C0830 - C0831 - C0832 - C0330 Urbanisme : A,N
Saint-Avit-Saint-Nazaire
2 ha 84 a 94 ca
A0115 - A0116 - A0118 - A0803 - A0805 - A0099 - A0646 - A0649 - A0096 - A0110 - A0615 - A0211 Urbanisme : A,N

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : http://www.georisques.gouv.fr/

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **30/05/2025 gratuitement** par voie dématérialisée sur le site http://www.saferna.fr/ ou par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine**
1165 Route de Charbonnieras - CS 30010 - 24059 COULOUNIEIX-CHAMIERS
Tél. 05 53 02 56 40 où des compléments d'information peuvent être obtenus,
(ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 18 avenue de Chavailles - 33525 Bruges)